

Extrait de Caubet, Dominique, Salem Chaker et Jean Sibille (éds), 2002, *Codification des langues de France. Actes du Colloque « Les langues de France et leur codification ». Ecrits divers - Ecrits ouverts (Paris - Inalco : 29 - 31 mai 2000)*. Paris, L'Harmattan, pp. 369-381.

## La langue maltaise et le passage à l'écriture

par **Martine VANHOVE**  
LLACAN - CNRS

### INTRODUCTION

La conquête musulmane de l'archipel maltais, situé au centre de la mer Méditerranée, par les troupes arabo-berbères en 870 de notre ère, entraîna l'adoption de la langue arabe par les habitants. Lorsque moins de deux siècles plus tard, ils retournèrent dans le giron de la chrétienté, le changement politico-religieux ne conduisit pas à un changement linguistique. Catholiques, les Maltais continuent de parler aujourd'hui encore une variété dialectale de l'arabe. Devenue langue officielle et nationale en 1934, la langue s'est dotée d'une écriture en caractères latins. Au fil du temps, elle fut fortement influencée par le sicilien, l'italien, puis, plus récemment, l'anglais, à tous les niveaux : phonologique, morphologique, syntaxique et lexical. De nos jours, les Maltais sont presque tous bilingues maltais - anglais, et très souvent aussi trilingues maltais - anglais - italien.

Il n'aura pas fallu moins d'un siècle et demi de luttes pour que les Maltais réussissent à imposer un statut prestigieux à leur langue maternelle et le passage à l'écriture. Ce n'est d'ailleurs pas sans soulever encore de nos jours un certain nombre de problèmes pour les utilisateurs, problèmes qui seront rapidement évoqués à la fin de cet article.

Pour bien comprendre les raisons de ces lenteurs et de ces difficultés, il est indispensable de placer la question linguistique dans son contexte historique.<sup>1</sup>

### LE CONTEXTE HISTORIQUE DE LA QUESTION LINGUISTIQUE

Sauf très rares exceptions, qui ne s'inscrivaient en rien dans une démarche collective, le maltais resta, pendant près de dix siècles, un instrument de communication exclusivement oral, alors que la langue de la culture, du droit et des échanges commerciaux fut d'abord le latin, puis le sicilien et l'italien toscan. Devenue bastion de la chrétienté en 1530, après que le pape eut fait don de l'archipel aux Chevaliers de l'ordre guerrier et hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem suite à leur expulsion de Rhodes par les Turcs, Malte eut tout loisir de s'imprégner de culture siculo-italienne avant de devenir colonie britannique. Elle eut aussi tout le temps de consolider son sentiment de rejet vis-à-vis du monde musulman, notamment en raison du long siège des Turcs de 1565 qu'elle eut à subir et des nombreux actes de piraterie dont elle fut soit la victime soit le bras actif au cours des siècles.

---

<sup>1</sup> Cette brève synthèse repose essentiellement sur quatre sources : MARSHALL (1971), AQUILINA (1981), HULL (1993), BRINCAT (2000).

En 1800, quand les Britanniques aident les Maltais à se débarrasser de l'occupation française, ils découvrent un pays où la majorité de la population est monolingue<sup>2</sup> et analphabète, où la bourgeoisie locale parle et écrit aussi l'italien, également langue de la cour de justice et des notaires.

Toutefois, déjà à partir de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle, des initiatives individuelles de savants locaux font faire au maltais ses premiers pas vers un statut de langue écrite, et même de langue à part entière vu l'idéologie dominante de l'époque. En 1752, la « doctrine chrétienne » est traduite en maltais et les premières tentatives sérieuses de description et de standardisation du maltais apparaissent avec les travaux de de Soldanis puis de Vassalli parus entre 1770 et 1798. Tous deux s'efforcèrent aussi, sans grand succès, d'imposer une orthographe unifiée et un enseignement du maltais dans les écoles, notamment pour les futurs prêtres. Vassalli, mort en 1829, rencontra tout de même un écho favorable auprès du colonisateur britannique et fut le premier titulaire de la chaire universitaire de maltais instaurée par les Britanniques en 1825. Il faudra attendre plus d'un siècle, 1937 exactement, et affronter bien des vicissitudes, pour que l'expérience se renouvelle et se pérennise avec l'octroi de cette chaire au linguiste maltais récemment disparu, Joseph Aquilina.

La volonté de certains Maltais de faire accéder leur langue maternelle à une reconnaissance sociale fut d'abord animée par les idées romantiques et les idéaux de la Révolution française. Quelques années plus tard, elle s'est trouvée à la fois confortée et fragilisée par l'irrédentisme italien. Confortée, car le sentiment nationaliste et anticolonialiste de certains les conduisit à militer en faveur de l'enseignement du maltais à l'école. Fragilisée, car d'autres, tout aussi nationalistes et anticolonialistes, mettaient en avant leur sentiment d'appartenir à la sphère culturelle et politique italienne et non un attachement jugé ridicule à une langue maternelle non écrite et, de ce fait, déconsidérée. La résistance d'une partie non négligeable des Maltais à l'introduction de l'anglais et du maltais à l'école sera très vive pendant plus d'un siècle. Entretien au départ par l'Eglise catholique qui redoutait une manœuvre du prosélytisme protestant, cette opposition avait essentiellement un fondement économique : juristes, notaires, commerçants, élite italoophone, s'opposaient à l'émergence d'une politique linguistique volontariste qui risquait de remettre en cause leur suprématie intellectuelle et économique. L'introduction du maltais ou de l'anglais aurait en effet ouvert au plus grand nombre l'accession à leurs professions. Leurs discours et leurs actions, inscrits dans une idéologie anti-coloniale virulente, n'étaient pas sans rencontrer un écho favorable auprès de la population analphabète de l'archipel et plus d'une fois ils réussirent à mobiliser l'opinion par des pétitions, dont l'une réunit 60.000 signatures, soit largement plus du tiers de la population, et par des manifestations, dont la plus impressionnante rassembla en 1901 un cinquième de la population de l'époque.

De leur côté, les Britanniques pensaient pouvoir mieux implanter leur pouvoir politique et détacher Malte de la sphère d'influence italienne en imposant l'anglais dans les administrations et les écoles, tout en faisant reculer l'italien. Les revendications en faveur du maltais servaient leurs ambitions en ce sens que ses partisans étaient aussi hostiles à l'impérialisme linguistique de l'italien, mais sans être réfractaires à l'introduction de l'anglais dont les Britanniques avaient su faire, progressivement, un instrument de promotion sociale qui sapait l'ancien monopole économique de la bourgeoisie locale très italoophile. Par ailleurs, les Britanniques, tout en soutenant l'irrédentisme italien, au point d'accepter d'accueillir de nombreux réfugiés italiens sur l'île de Malte, ne pouvaient rester sans réagir au danger que représentait ce modèle nationaliste pour leur souveraineté sur l'archipel. C'est pourquoi, à plusieurs reprises, ils tentèrent d'introduire le maltais et l'anglais à l'école et dans les instances juridiques. Après bien des échecs, tant pour le maltais que pour l'anglais, la montée du fascisme et la résurgence des revendications italiennes sur Malte, soutenues par une partie des Maltais anti-britanniques, conduiront les Anglais à imposer des mesures radicales qui satisferont les aspirations des partisans du maltais : suppression de l'italien comme langue officielle et langue des administrations juridiques et notariales, adoption du maltais et de l'anglais comme langues officielles en 1933, adoption en 1934 d'un alphabet officiel pour le maltais, celui mis au point par l'*Union des Ecrivains Maltais* (Għaqda tal-Kittieba tal-Malti) dix ans plus tôt, enseignement obligatoire du maltais à l'école la même année.

---

<sup>2</sup> Une telle affirmation doit sans doute être modérée, l'état actuel du maltais suppose en effet une proportion de bilinguisme importante pour expliquer le taux élevé de termes et structures d'origine italienne.

## LES DIFFICULTES DU PASSAGE AU MALTAIS ECRIT

Outre ces conflits politiques et idéologiques entre Maltais et entre Britanniques et Maltais, des obstacles de tous ordres se sont opposés à une reconnaissance institutionnelle et académique rapide du maltais.

Le premier d'entre eux était l'absence d'un alphabet cohérent et adapté à la langue, qui soit admis par tous. Plusieurs graphies et systèmes orthographiques furent proposés aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles et parfois utilisés en concurrence. La plupart calquait la graphie italienne à laquelle les Maltais lettrés étaient habitués, mais sans se préoccuper d'une cohérence avec le système phonétique maltais, ni même de cohérence à l'intérieur du système graphique proposé, un même phonème pouvant être représenté par des lettres différentes, et inversement, deux phonèmes différents pouvant être représentés par une même lettre.

Différents alphabets (*cf.* annexe 1) furent proposés et certains, à diverses époques, introduits dans les écoles. C'est le cas de l'alphabet arabe qui fut abandonné plus pour des raisons idéologiques et religieuses que pratiques ou scientifiques, les résultats constatés ayant été, aux dires des inspecteurs britanniques, satisfaisants. C'est aussi le cas de l'alphabet mêlant caractères latins et arabes, dont l'utilisation s'est vite avérée un échec, et de certains des alphabets latins.

D'autres facteurs empêchèrent aussi longtemps qu'un enseignement de qualité se mît en place pour le maltais : l'absence de réflexion pédagogique, le faible niveau de formation des maîtres, l'inexistence quasi totale des supports livresques de qualité en maltais et notamment des grammaires, sans oublier l'optique dans laquelle était enseigné le maltais, à savoir comme un moyen d'accès à l'italien et à l'anglais et non comme une discipline à part entière.

Bien entendu, l'obstacle le plus sérieux à la diffusion du maltais écrit tenait à l'organisation scolaire elle-même puisque la fréquentation des écoles ne deviendra obligatoire qu'après la seconde guerre mondiale, en 1947.

Enfin, un dernier obstacle, et non des moindres, était directement lié aux préjugés linguistiques de l'époque : aux yeux du plus grand nombre, un idiome sans écriture ne pouvait accéder à la dignité de langue et ne pouvait donc avoir droit de cité à l'école ou dans les administrations.<sup>3</sup> Dans le cas du maltais, ce problème se doublait d'un préjugé idéologique à l'encontre de l'arabe, langue assimilée à l'ennemi religieux musulman, préjugé qui contribua à entretenir longtemps le mythe d'une origine non arabe du maltais. Cela n'empêcha pas les colonisateurs de tenter, dans les années 1830, une expérience pour le moins audacieuse dans ce contexte, celle d'introduire l'arabe classique en lieu et place du maltais, perçu comme une forme abâtardie, et donc condamnable, de la variété classique prestigieuse dont les Maltais, à l'exception de quelques prêtres (*cf.* AGIUS 1990), étaient totalement coupés depuis huit siècles.

Ces préjugés linguistiques furent combattus avec vigueur et efficacité par des générations d'écrivains et de grammairiens. C'est en effet la volonté des hommes de lettres maltais d'écrire dans leur langue maternelle et non plus en italien qui en eut raison. Aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, plusieurs monuments de la littérature mondiale, la Bible et les Evangiles sont traduits pour montrer que le maltais n'est pas seulement la « langue de la cuisine », mais peut aussi servir la plus haute littérature. Parallèlement, une littérature autochtone, production locale originale et dont la qualité ira en s'améliorant, commence à émerger. De même, une presse écrite, des revues littéraires et scientifiques en maltais se développent.

---

<sup>3</sup> Les récentes querelles qui ont agité, en France, le milieu des arabisants et des Arméniens (*cf.* les articles de CAUBET et DONABEDIAN dans ce volume) montrent que de tels préjugés sont loin d'avoir disparu de nos jours.

## IDEOLOGIE, GRAMMAIRE ET PROBLEMES ORTHOGRAPHIQUES

Ce militantisme en faveur de l'écrit s'accompagna de quelques travers qui demeurèrent sensibles jusqu'au début de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Le plus préjudiciable au système orthographique du maltais, à l'analyse de sa grammaire et à son enseignement fut la volonté puriste, dite sémitisante, qui animait leurs auteurs, et qui visait à éliminer de la langue tous les éléments d'origine italienne. Le système orthographique mis au point par l'*Union des Ecrivains Maltais* (Għaqda tal-Kittieba tal-Malti), association composée d'écrivains et de grammairiens, et imposé par l'autorité britannique en 1934, n'a pas échappé à cette tendance « sémitisante », euphémisme encore de rigueur pour désigner tout ce qui a rapport avec l'arabe<sup>4</sup>. La primauté fut en effet accordée à une morphologie étymologisante sur la phonologie, tempérée malgré tout par un souci de ne pas trop s'éloigner du système italien auquel étaient habitués les Maltais, même si cette préoccupation, contrairement aux tentatives précédentes, n'a joué qu'un rôle secondaire.

En 1932, la réaction de Saydon (MARSHALL, 1971:63-4), grammairien et traducteur de la Bible, à la proposition britannique, non exempte de critiques, de créer un alphabet phonétique qui reflète la langue parlée, est instructive (cf. annexe 2). Saydon précise dans ses remarques que « The Maltese which the great majority of the people speak is Maltese *corrupted*<sup>5</sup> with many foreign words » et que « we should cherish all [pure] Maltese speech, which we should teach to the children, and we should not leave it destroyed with other foreign speech. » Sa position en faveur d'un maltais « pur », exempt de toute « corruption » étrangère, se reflète d'ailleurs aussi dans son travail de traducteur dans lequel, à l'instar de ses contemporains écrivains, il n'hésite pas à créer des néologismes à partir de l'arabe. A tel point que la Société Biblique Maltaise dut s'atteler rapidement à la tâche d'une nouvelle traduction plus directement accessible au lecteur maltais actuel.

La première moitié du vingtième siècle est aussi l'époque où l'on voit des Maltais, mais aussi des Britanniques tel SUTCLIFFE (1936), produire des grammaires et des manuels destinés aux élèves, qui ne tenaient que très peu compte de la morphologie d'origine italienne et s'inspiraient parfois de manière caricaturale de la grammaire de l'arabe classique. Ainsi, certains exercices demandent aux élèves d'ajouter, sur le modèle de ce qui se passe en arabe classique, les pronoms possessifs à toutes sortes de noms, notamment ceux à finale vocalique qui posent des problèmes morphophonologiques particuliers (par ex. CREMONA, 1935-38 et HENRY, 1967), alors que le maltais a quasiment éliminé ce type de construction synthétique au profit d'une construction analytique mettant en jeu une préposition. Malheureusement ce sont ces grammaires, et d'autres qui s'en inspirèrent, qui furent utilisées jusqu'à tout récemment dans les écoles maltaises<sup>6</sup>, avec des résultats de moins en moins convaincants pour ce qui est de la maîtrise de l'orthographe et des compétences des élèves en maltais écrit. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'études valables sur le problème de l'illettrisme et des difficultés orthographiques parmi la population maltaise<sup>7</sup>, mais mon expérience d'examinatrice aux diplômes de licence et de maîtrise en linguistique et littérature maltaises depuis 1995 m'a montré qu'un problème réel existe, même au niveau universitaire. Cela est dû autant à l'inadéquation entre les méthodes pédagogiques d'enseignement de la grammaire et la langue elle-même, qu'au caractère trop étymologique et morphologique de l'orthographe utilisée. En janvier 2000, s'est créée une *Association des Enseignants du Maltais* (Għaqda ta' l-Għalliema tal-Malti) dont l'objectif est de remédier à ce problème en proposant des méthodes pédagogiques plus adaptées et de nouveaux manuels. Elle suggère de prendre en compte, dans l'enseignement du maltais, les études linguistiques et

---

<sup>4</sup> Le paradoxe avec le sentiment de rejet, mentionné plus haut, pour tout ce qui a rapport avec l'arabe n'est qu'apparent. L'enseignement de l'arabe perdura à Malte (cf. AGIUS 1990), notamment parmi l'élite ecclésiastique dont est issue une bonne partie des écrivains et grammairiens maltais de l'époque. Si jamais ils partagèrent le rejet populaire (ce qui reste à prouver), cela ne les aveugla pas au point de nier les origines du maltais. Conscients du problème, ils adoptèrent le qualificatif de « sémitique », encore largement utilisé aujourd'hui par la communauté des linguistes maltais et étrangers.

<sup>5</sup> C'est moi qui souligne.

<sup>6</sup> Celle de HENRY (1967) l'est encore.

<sup>7</sup> Selon A. Camilleri Grima (c.p.), la seule enquête, effectuée tout récemment, n'est pas fiable car la méthodologie utilisée est contestable.

grammaticales les plus récentes et veut offrir, aux enseignants comme aux élèves, des matériaux concernant aussi bien la méthode que le savoir et les techniques linguistiques.<sup>8</sup>

## QUELQUES PROBLEMES DE L'ALPHABET MALTAIS

L'*Académie Maltaise* (Akkademja tal-Malti), principalement composée d'écrivains peu ou pas formés à la linguistique, est, depuis longtemps, sensible à la question de l'orthographe, mais son activité en ce domaine n'est pas sans soulever un certain nombre de problèmes. Si les règles édictées au début du 20<sup>e</sup> siècle comportaient effectivement quantité de formulations contradictoires<sup>9</sup> et de règles compliquées auxquelles elle essaie de remédier régulièrement, elle le fait à un rythme bien trop rapide, tous les quatre ou cinq ans environ. Ces changements répétés découragent les usagers d'assimiler les nouvelles règles et constituent un inconvénient majeur aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. N'arrivant plus à suivre le rythme, tous se désintéressent de la question, médias compris. A cela s'ajoute le fait que ces nouvelles règles, pas toujours bien formulées, sont souvent tout aussi difficilement applicables que les précédentes et privilégient des critères externes à la langue. Il peut s'avérer nécessaire de bien connaître aussi l'orthographe de l'anglais et de l'italien, sans compter les étymologies arabes, pour les appliquer correctement.<sup>10</sup> Ainsi, une règle phonétique, qui vaut pour tous les mots quelle que soit leur origine, veut que les groupes consonantiques et les consonnes géminées à l'initial de mot soient précédés d'un *i*- « euphonique » en début d'énoncé ou après un mot se terminant par une consonne. Ce *-i* chute après voyelle et ne s'écrit pas. Font exception à cette règle orthographique les mots d'emprunt tels que *importanti*, *interessanti*, etc. (dont le *-i* initial disparaît aussi phonétiquement après voyelle), pour la raison que la voyelle initiale est présente dans l'étymon italien ou anglais.<sup>11</sup>

Pour ce qui est du système orthographique lui-même (cf. annexe 3), un exemple frappant des préoccupations morphologiques et étymologisantes de ses auteurs, est le digraphe *gh* et la lettre *h*. Les trois phonèmes de l'arabe qui leur correspondent, la fricative vélaire *ġ* et la fricative pharyngale *ʕ* pour le premier, la fricative laryngale *h* pour la seconde, ont en effet disparu du maltais. Ainsi *fehem* « il a compris » se prononce-t-il [fēm], *ibiegħu* « ils vendent » [ibīyaw], *qagħaq* « gâteau en forme d'anneau » [ʔāʔ], etc. Il n'est pas rare de les voir écrits *fem*, *ibijaw* et *qaq* respectivement. Nul ne songe aujourd'hui à en préconiser la suppression, notamment parce que les répercussions sur les paradigmes morphologiques sont importantes, mais des aménagements souvent pertinents furent récemment proposés dans un imposant mémoire de maîtrise de 500 pages (AZZOPARDI, 1997). L'auteur y critique point par point les règles orthographiques édictées depuis trois quarts de siècle et propose, dans un souci pédagogique, de nouvelles formulations plus rigoureuses ainsi que quelques réformes prudentes. Notamment la suppression des contradictions directement dues à la primauté accordée à la morphologie sur la phonétique. Ainsi suggère-t-il de remplacer *qegħidt* « je me suis assis », dont l'orthographe est alignée sur *berikt* « j'ai béni », mais dont la suite graphique *ghi* se lit, en tout autre contexte, avec une diphtongue [ēy], par *qeghedt* à l'image de sa prononciation [ʔēt].

Une autre réforme suggérée par l'auteur est directement liée au modèle italien dont les pères de l'orthographe maltaise ont parfois été tributaires. Il propose en effet de remplacer le *ć* avec un point suscrit par un simple *c*, inexistant dans le système graphique du maltais, l'ambiguïté du *c* de l'orthographe italienne qui se lit, selon les environnements vocaliques comme une affriquée ou comme une vélaire, n'ayant plus de nos jours d'influence sur la lecture du maltais. Je ne sais si une telle

<sup>8</sup> Le problème principal, et non des moindres, auquel l'association est confrontée est bien sûr celui du financement, même si les autorités compétentes à Malte ont été sensibles à l'utilité de tels projets.

<sup>9</sup> Voir AZZOPARDI (1997).

<sup>10</sup> A. Camilleri Grima, c.p.

<sup>11</sup> La règle, curieusement formulée, est édictée de la façon suivante : « Les mots qui viennent de langues européennes et commencent par une voyelle qui fait partie du mot conservent cette voyelle en maltais, car ce n'est pas une voyelle d'appui, par exemple *immedjat*, *ingust*, *illećitu...* » (« *Kliem ġej minn ilsna Ewropej li jibda bil-vokali li tkun biċċa mill-kelma jżomm din il-vokali fil-Malti, għax din mhix vokali tal-lehen, Eż. immedjat, ingust, illećitu...* »). (*Regoli tal-Kitba tal-Malti*, Malta, Klabb Kotba Maltin, 1998, règle n° 105, p. 60).

réforme a une chance d'être acceptée un jour, mais le fait est qu'elle est déjà une réalité dans l'orthographe de bon nombre d'étudiants.

C. Azzopardi étant lui-même un membre actif de l'Académie Maltaise, peut-être y a-t-il un espoir que sa voix s'y fasse entendre et que certaines de ses propositions ne restent pas lettre morte.<sup>12</sup>

## CONCLUSION

A l'inverse de beaucoup de pays ayant eu à subir une colonisation étrangère au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, la colonisation de Malte ne s'accompagna pas d'une activité prosélyte, les Maltais étant déjà catholiques. Forts d'autres expériences, les Britanniques comprirent vite qu'un prosélytisme protestant était voué à l'échec. Par voie de conséquence, la création d'une codification écrite de la langue maternelle des habitants colonisés ne fut pas l'œuvre de missionnaires, mais l'entreprise de Maltais. Les raisons politiques du moment firent que le colonisateur s'associa à cette démarche, dans le but, d'une part, de promouvoir sa propre langue et de contribuer par là à asseoir sa domination et, d'autre part, d'évincer définitivement, tant culturellement que politiquement et économiquement, l'ancienne tutelle, italienne en l'occurrence.

Fait rarissime pour l'époque, une aspiration nationaliste doublée d'une revendication linguistique et un expansionnisme colonisateur ont donc conjugué leurs efforts pour imposer un changement de statut à une langue de tradition orale et vaincre des adversaires locaux, nationalistes eux aussi, mais avant tout attachés aux privilèges que leur conférait le monopole culturel et économique d'une autre langue, l'italien. Le maltais est un exemple de plus où politique, économie et idéologie élitiste sont intervenus sur la langue.

De nos jours, le nouveau défi auquel doit faire face la langue maltaise consistera à combattre les pesanteurs conservatrices pour imposer les nécessaires réformes orthographiques et pédagogiques qui contribueront à améliorer le niveau de compétence des utilisateurs. Si l'on considère la brièveté de l'histoire du maltais écrit, c'est un combat qui surgit bien rapidement, à peine trois quarts de siècle après l'adoption d'une orthographe officielle. Son issue n'est pas moins assurée que pour le français, même si le débat suscite moins de passion là-bas qu'en France. La linguistique moderne nous donne les outils pour améliorer descriptions grammaticales et codifications, il ne faudrait pas que les nouveaux systèmes graphiques qui se créent aujourd'hui les négligent, tout comme il ne faudrait pas évacuer le sentiment des locuteurs « de base » à cet égard, ils sont après tout les premiers concernés. L'expérience récente du maltais est exemplaire à plus d'un titre.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGIUS (Dionisius) : 1990 - *The Study of Arabic in Malta: 1632 to 1915*, Louvain, Peters.
- AQUILINA (Joseph) : 1981 - *Papers in Maltese Linguistics*, Malta University Press.
- AQUILINA (Joseph) : (1987-1990) - *Maltese-English Dictionary. Volume One: A-L. Volume Two: M-Z*, Malta, Midsea Books Ltd.
- AZZOPARDI (Carmel) : 1997 - *L-Ortografija Uffiċjali tal-Malti: Analizi Lingwistika Kritika b'Suġġerimenti għal Titjib*, Università ta' Malta, Teżi ta' l-M.A. fil-Malti.
- BRINCAT (Joseph) : 2000 - *Il-Malti. Elf Sena ta' Storja*, Malta, Pin, Pubblikazzjonijiet Indipendenza.
- CREMONA (Anton) : 1964-67 (1<sup>ère</sup> éd. 1935-38) - *Tagħlim fuq il-Kitba Maltija. I - II*, Malta, Lux Press.
- HULL (Geoffrey) : 1993 - *The Malta Language Question. A Case Study in Cultural Imperialism*, Malta, Said International.
- MARSHALL (David) : 1971 - *History of the Maltese Language in Local Education*, Malta University Press.
- SOLDANIS (Agius) de : 1750 - *Damma tal Kliem Kartaginis Mscerred fel Fom tal Maltin u Ghaucin*, ms. déposé à la Bibliothèque Nationale de La Valette, Malte.
- SOLDANIS (Agius) de : 1750 - *Della Lingua Punica Presentemente Usata da' Maltesi Ovvero Novi Documenti li Quali Possono Servire di Lume all'Antica Lingua Etrusca, Ecc...*, Roma, Gregorio Roisecco.

---

<sup>12</sup> Mon relatif optimisme est loin d'être partagé par tous les Maltais et, pour d'aucuns, faire partie de l'Académie constitue une compromission inadmissible et laisse mal augurer des réformes à venir.

- SOLDANIS (Agius) de : 1750 - *Nuova Scuola di Grammatica per Agevolmente Apprendere la Lingua Punica-Maltese*, Roma.
- SUTCLIFFE (E.F.) : 1936 (1960, 3ème éd.) - *A Grammar of the Maltese Language: with Chrestomathy and Vocabular*, Malta, Progress Press.
- VASSALLI (Mikiel Anton) : 1791 - *Mylsen Phoenico-Punicum sive Grammatica Melitensis*, Roma.
- VASSALLI (Mikiel Anton) : 1796 - *Kiyb yl Klym Mâlti 'Mfysser byl-Latin u byt-Talyân. Lexicon Melitense-Latino-Italum*, Roma, A. Fulgoni.
- VASSALLI (Mikiel Anton) : 1827 - *Grammatica della Lingua Maltese*, Malta.
- VASSALLI (Mikiel Anton) : 1828 - *Motti, Aforismi e Proverbi Maltesi Raccolti, Interpretati e di Note Esplicative e Filologiche Corredati*, Malta.

*Annexe 1 : Les différents alphabets maltais*  
(extrait de Aquilina, 1961 : 97-101b)

(reproduire les quatre photocopies jointes ci-après, dans l'ordre de la numérotation figurant au dos)



« Still, however, there remained the long-standing problem of a suitable orthography and method. A ministerial Minute of the 6<sup>th</sup> August, 1932, dealing with the teaching of Maltese in Government schools, made the threefold point that: (i) Maltese should be taught as it was spoken, (ii) it should be written as it sounded, and (iii) Maltese could be a help to Italian. This prompted Professor Saydon, then President of the *Għaqda tal-Kittieba tal-Malti*, to write to the Prime Minister to voice the Għaqda's objection to all three points. His criticisms were as follows:

‘(i) Maltese should be taught as it is spoken.

‘(a) All the languages of the world which are taught and written have two forms, one as we speak and the other as we write: one we learn by speech before we enter school, the other we learn in school and in books: one everyone knows, the other a few know. Thus if we learn Maltese in school we learn it from books and from good books, and not from the speech which we use in everyday life and necessity.

‘(b) The Maltese which the great majority of the people speak is Maltese corrupted with many foreign words. If children begin to learn this corrupt Maltese, in time much [pure] Maltese speech becomes forgotten, lost, and dies altogether. But every Maltese word is a testimony of the old events of our Island, and these are events which nobody and nothing can take away or destroy. Thus if we want to keep a testimony of all the events of our history, we should cherish all [pure] Maltese speech, which we should teach to the children, and we should not leave it destroyed with other foreign speech.

‘(ii) Maltese should be written as it sounds.

‘(a) Not one script or orthography of Maltese is any good unless it is built up on sound and workable rules, as the Maltese language demands, which is chosen from the present day languages. Every other script is a corrupted script, and a corrupted script, it seems to us, has no right to be taught.

‘(b) If this new script or orthography which is going to enter into the Government schools coincides, as we think, with the script which appeared not long ago from the office of the Minister of Education, we can say right away that it is a confusion of a script and a great hindrance for the children who want to learn it. It is a script which has no rules, it is a script which takes no account of grammar, it is a script which goes staggering from place to place. In this script one sound can be represented by now one letter, now another, and one letter can have more than one sound, another confusion which anyone who has an inkling of Maltese orthography understands. It seems to us that teaching a script like this lowers the dignity of our language, the dignity of school, and the dignity of education.

‘(iii) Teaching Maltese can be a help to [learning] Italian because Maltese today has a lot of Italian in it.

‘(a) If Maltese is to be taught as it is spoken, the children can learn from it many Italian words. But we say that the teaching of Maltese should be based on the Maltese of books, and not on the Maltese of speech.

‘(b) Maltese and Italian are two languages which share nothing between them. Even though many Italian words have entered into Maltese, Maltese is still Maltese, with rules to itself alone and with a nature and appearance to itself alone. The teaching of Maltese cannot help the teaching of Italian at all. It would be a big detriment to the teaching of Italian if we help it with Maltese. More than a hundred years ago, Mikiel Anton Vassalli, a Maltese scholar, saw with his own eyes that those children of the towns, who were accustomed to speak Maltese half Italian, could not learn good Italian, while the children of the villages, who did not know a word of Italian, learned better and more easily the Italian language. Others who love the dignity of the Italian language think the same. So if Italian cannot be helped by Maltese, then Maltese can be taught in its own right without being twisted to any foreign language’.\*

---

\* *Lehen il-Malti*, October, 1932. P. 10. The original text is in Maltese. »

*Annexe 3 : L'alphabet maltais actuel*

<b>a</b>	
<b>b</b>	
<b>ċ</b>	affriquée palatale sourde <b>tʃ</b>
<b>d</b>	
<b>e</b>	
<b>f</b>	
<b>ġ</b>	affriquée palatale sonore <b>dʒ</b>
<b>g</b>	occlusive palatale sonore
<b>h</b>	graphie étymologique, correspond à la fricative laryngale sourde de l'arabe
<b>ħ</b>	fricative pharyngale sourde
<b>i</b>	
<b>j</b>	semi-consonne palatale
<b>k</b>	
<b>l</b>	
<b>m</b>	
<b>n</b>	
<b>għ</b>	graphie étymologique, correspond à la fricative pharyngale sonore <b>ʕ</b> ou à la fricative vélaire sonore <b>ɣ</b> de l'arabe
<b>o</b>	
<b>p</b>	
<b>q</b>	occlusive laryngale sourde <b>ʔ</b> (correspond à l'occlusive uvulaire sourde <b>q</b> de l'arabe, d'où la graphie)
<b>r</b>	
<b>s</b>	
<b>t</b>	
<b>u</b>	
<b>v</b>	
<b>w</b>	semi-consonne vélaire
<b>x</b>	fricative palatale sourde <b>ʃ</b>
<b>z</b>	fricative dentale sonore <b>z</b>
<b>ż</b>	affriquée dentale sonore <b>dʒ</b>

REMARQUES :

L'ordre alphabétique est celui du dictionnaire d'Aquilina (1987-90).

Le digraphe **ie** n'est pas pris en compte dans l'ordre alphabétique (aucun mot ne commence par ce phonème). Selon les variétés de maltais, il correspond soit à une diphtongue ouvrante **iə**, soit à la voyelle longue étirée antérieure fermée mi-haute **ɪː**, et s'oppose à **ii** et **i**.